

Chœur Adhémar - Procédure pour l'inscription 2017-2018

Bonjour à tous,

Cette année, nous allons procéder différemment enfin de soulager le travail particulièrement fastidieux de nos trésoriers.

- Le versement en liquide sera banni (sauf exception évidemment), car très difficile à imputer précisément.

- Quelques chèques n'étaient pas au nom des choristes, donc le rapprochement chèque/choriste a été parfois problématique (grande perte de temps).

- En ce qui concerne les données des choristes, elles étaient parfois incomplètes ou anciennes, et inexactes (changement de patronyme, déménagement, anciens numéros de téléphone, etc).

Ce qui a été la source de réelles et grandes difficultés pour communiquer dans les périodes "chaudes" comme les covoiturages, les distribution des flyers, les concerts, etc.

C'est donc très important d'avoir vos coordonnées complètes et à jour, car ainsi, nous pourrons communiquer et faire facilement des sous-listes nécessaires dans l'année; pour les covoiturages, les distribution des flyers, les marchés, les praticables, la liste des pupitres, le trombinoscope, les démarches Sponsors, placement sur les praticables, etc ...

- Il est temps de remettre complètement à jour ce fichier des choristes par simple "hygiène informatique".

Remarque: toutes vos données sont bien évidemment considérées comme étant confidentielles et ne seront utilisées que par le bureau strictement pour le fonctionnement du Chœur, et ne seront jamais communiquées à l'extérieur.

CHANGEMENTS pour améliorer l'inscription:

-1- Un progrès est que vous ayez du temps et du calme pour remplir CHEZ VOUS, donc SOIGNEUSEMENT la "fiche choriste" ci-jointe.

Vous pouvez imprimer cette "fiche choriste" ci-jointe et la remplir manuellement, ou si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez, sur un papier libre de votre choix, disposer les informations en respectant à peu près la disposition (pour épargner les trésoriers ...).

Il est recommandé d'ajouter les informations supplémentaires que vous jugerez utiles au dos de la fiche choriste.

-2- Remplir un chèque (montants des cotisations inchangées, voir site). Opération cruciale qui mérite votre attention ...

- Barrer les mentions inutiles dans la ligne "cotisation choriste / couple/ choriste associé"... etc de la fiche choriste, en plus de renseigner le montant sur la fiche

- Pour les couples, marquer au dos d'un seul chèque les noms, prénoms des 2 choristes concernés., mais il faudra une fiche par personne en notant le « partenaire » **et lequel a payé si 1 seul chèque pour les 2.**

- Si le titulaire du compte-chèque n'est pas le choriste, indiquer au dos du chèque et de la fiche le choriste réel.

- Si vous payez avec le chèque de cotisation une (des) partition(s), l'indiquer au dos du chèque.

- Mettre à l'ordre de "Chœur Adhémar"

MONTANTS des cotisations pour la saison 2017/18 : Choriste = 80€ ; Choriste, le couple = 140€
Choriste associé° « du dimanche » = 40€ , Choristes associés°, le couple = 70€
Ajouter 10€ par partition dans le chèque (préciser au dos), si il y a lieu.
(associé° = ayant déjà chanté le requiem dans un autre chœur)

-3- Préparer 2 "photos d'identité"

(photomaton de supermarché si besoin), mettre votre Nom, Prénom au dos des photos.

Il ne faut pas avoir la réticence de montrer son visage, soit au trombinoscope (entre choristes), soit devant ... des centaines de personnes aux concerts !

-4- Mettre ces 4 éléments; fiche, chèque, 2 photos dans une enveloppe classique

que vous remettrez à :

Fred LOHR ou Jacques COUVY pour les Basses ;
Gilbert ANTOINE ou Laurent FAURE pour les TENORS;
Colette ou Nathalie pour les ALTI :
Maryse pour les SOPRANI.

Ces "receveurs" vérifieront avec vous le contenu de cette enveloppe. Si tout est complet, ils vous accorderont oralement dès lors le statut d'inscrit(e) officiel ...(...c'est de l'humour !).

FIN des inscriptions:

Il serait raisonnable que la plupart des inscriptions soient faites dans les 3 ou 4 semaines (au bout de la période d'essai de 3 répétitions), idéalement à la fin des concerts, fin septembre 2017.

MERCI A VOUS de nous soulager dans cette tache fastidieuse ...!

Adressez vos remarques courtoises à jacques.couvy@gmail.com, si besoin était.